

L'essentiel
et **plus** encore



santé
famille
retraite
services

Beaune

Jeudi 19 juin

2025

Assemblée générale électorale
**Caisse régionale
MSA de Bourgogne**

L'Assemblée générale électorale de la Caisse régionale MSA de Bourgogne s'est tenue le 19 juin 2025 au Palais des Congrès de Beaune, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, présidée par M. Dominique Bossong, Président sortant de la Caisse régionale MSA de Bourgogne.

M. Bossong rappelle qu'après contrôle des feuilles d'émargement, il est constaté 231 délégués (hors pouvoirs), répartis comme suit :

- 1er collège : 89 délégués,
- 2ème collège : 115 délégués,
- 3ème collège : 27 délégués.

Le quorum (133 délégués) étant atteint, M. Bossong déclare ouverte l'assemblée générale électorale à 11 h 15.

M. Bossong propose aux délégués, comme assesseurs :

1er collège : Pierre Jean Renoux (Gatinais en Bourgogne – 89),

2ème collège : Marie Laure Giraud (La Charité sur Loire – 58),

3ème collège : Franck Detable (Auxerre – 89).

M. Bossong propose de reconduire Mme Armelle Rutkowski, Directrice Générale, comme secrétaire de séance.

Il demande si des personnes s'opposent à ces 4 propositions. Il n'y a pas d'opposition.

DECISION

Sont désignés à l'unanimité :

Assesseur 1^{er} collège : Pierre Jean Renoux (Gatinais en Bourgogne – 89),

Assesseur 2^{ème} collège : Marie Laure Giraud (La Charité sur Loire – 58),

Assesseur 3^{ème} collège : Franck Detable (Auxerre – 89),

Secrétaire de séance : Armelle Rutkowski, Directrice Générale.

Il précise que cette Assemblée générale électorale sera suivie d'une réunion du nouveau conseil d'administration, avec à l'ordre du jour :

- élection du Président,
- élection des Vice-Présidents,
- désignation des représentants du Conseil d'administration à l'Assemblée générale de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole.

Il rappelle les modalités de vote pour l'élection des administrateurs de la Caisse régionale MSA de Bourgogne.

36 administrateurs à élire soit pour chaque département :

- 3 administrateurs pour le collège 1,
- 4 administrateurs pour le collège 2,
- 2 administrateurs pour le collège 3.

Recevabilité des bulletins

N'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement :

- les bulletins blancs,
- les bulletins désignant un candidat ou une liste qui n'a pas été régulièrement publiée,
- les bulletins sur lesquels les votants se font connaître,
- les bulletins et enveloppes non conformes,
- les bulletins multiples concernant des listes différentes,
- les bulletins comportant adjonction ou suppression de noms ou modification de l'ordre de présentation des candidats pour le 2^{ème} collège,
- les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses,
- les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance.

Pour les 1^{er} et 3^{ème} collège

- Panacher ou rayer des noms est possible.
- Les administrateurs de ces 2 collèges sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour et relative au 2^{ème} tour.
- 3 candidats sont à élire par département au collège 1.
- 2 candidats sont à élire par département au collège 3.

Pour le 2^{ème} collège

- Il n'est pas possible de rayer des noms.
- L'attribution des sièges d'administrateurs de ce collège s'effectue dans l'ordre de présentation des candidats de chaque liste, en faisant application de la représentation proportionnelle avec répartition complémentaire suivant la règle du plus fort reste.

M. Bossong précise les conditions de vote : une salle par département et pour chacune un bureau de vote par collège. Il rappelle qu'une pièce d'identité est requise pour voter.

Il rappelle également que pour les délégués détenant un pouvoir d'un délégué d'un autre département, il est nécessaire de se présenter dans deux salles différentes.

Il indique que conformément à l'article R 723-89 du Code Rural et de la Pêche Maritime, le Conseil d'administration a désigné les administrateurs suivants pour **présider le collège de chaque bureau de vote** :

	Collège 1	Collège 2	Collège 3
Côte d'Or	BOSSONG Dominique	PLASSON Christian (absent ce jour)	ROSSIGNOL Nicolas
Nièvre	BLANCHARD Jean-Charles	ARNOUX Daniel	DARLOT Nadine
Saône et Loire	BRUANDET Claire	BAUDIN Jean-Paul	PERROT Colette
Yonne	FAUCHEUX René	SUMEREAU Jacqueline	NAMY Alain

M. Plasson est absent. Conformément à la décision du Conseil d'Administration, un des 3 présidents du 2^{ème} collège, prendra la présidence du bureau de vote de Côte d'Or, dès qu'il aura terminé le dépouillement de son bureau de vote.

Il propose à l'assemblée le nom des **assesseurs** pour tenir les bureaux de vote :

Département 21

Collège 1 : Philippe Gransagnes

Collège 2 : Maurice Bauby

Collège 3 : Anne Jafflin

Département 58

Collège 1 : Jean-Luc Cointe

Collège 2 : Jean-Pierre Borderieux

Collège 3 : Franck Detable

Département 71

Collège 1 : Nathalie Vernanchet

Collège 2 : Jacqueline Gaudilliere

Collège 3 : Angèle Gauthier

Département 89

Collège 1 : Claude Boursier

Collège 2 : Anne Gaillard

Collège 3 : Laure Sonveau

Il demande si des personnes s'opposent à ces désignations.

DECISION

La proposition des assesseurs (présentée ci-dessus) pour tenir les bureaux de vote est acceptée à l'unanimité.

M. Bossong demande aux candidats de se présenter à tour de rôle, par collège et organisation syndicale, le cas échéant.

DPT	<u>COLLEGE 1</u>	<u>COLLEGE 2</u>	<u>COLLEGE 3</u>
21	FDSEA 21 - JA 21 : BESANÇON Mauricette BERTAND Gaëlle SALIN Jean Yves	CFE CGC : GANNE Jacques DONADONI-CAVALLAZZI Jean François DEDIOT Edith PLANCHENAUULT André CFDT : ARCHAMBEAUD Frédéric PETIT Claudine LEGROS Martial FONTAINE Philippe LEBEL Alain DIONE Jennifer LIGNIER Ludovic JOLY Bernadette	CAVB par BOTTREAU Vincent FDSEA 21 par GALLIEN Olivier
58	BRUANDET Claire FDSEA - JA collège 1 : MILLIET Alain LAPORTE Olivier CONDAMINE Jean Pierre	CFE CGC : VAILLANT François SIMON Jean Louis ROSIEK Stéphanie BROSSARD Marie Laure POUVESLE Fabrice CHEMINADE Emanuelle GACHOT-BOUVIER Annie SIMONIN Catherine	FDSEA - JA collège 1 : FDSEA 58 par NAMY Alain GAEC DU MOULIN DE LA FORET par MASSON Marie Claude
71	PICHARD Emilie FDSEA - JA 71 : RENAUD Noëlle BLANCHARD Jean Charles FLEURY Luc	CFDT : AUCLAIR Jacques DESARMENIEN Albert TARTERET Damien BARBE Sylvie BOST Muriel CORNELOUP Aline BOUCHARD Michel BEAUCHAMP Sébastien CFE CGC : BONNET Monique SORLIER Marie Odile VANTARD Daniel BEJOT Daniel	FDSEA - JA 71 : FDSEA 71 par GREUZARD Isabelle FISCA CONSEIL par BARRAUT Emmanuel
89	JA - FDSEA 89 : DAPVRIL Héliène DELAGNEAU Véronique PIGOT Bernard	CGT : GUERREIRO FRANCISCO Luis BONICHON Michel DELANDE Gilles LETOT Christophe CFDT : TROUSSARD Elisabeth DELARCE Brigitte RAGON Thérèse GAILLARD Anne DANTIN Christian ADNET Nathalie BARBE Laurence DUBOUCHET Jean François	FDSEA 89 par DARLOT Nadine YNOVAE par PONCET Pascaline

Dans le cadre de la sécurisation du vote, M. Bossong rappelle que les personnes qui détiennent un pouvoir, doivent aller le faire enregistrer avant d'aller voter.

M. Bossong ouvre le scrutin et invite chaque délégué à se diriger vers la salle correspondant à son département.

Il informe les délégués que, dès le vote terminé, ils peuvent se rendre dans la salle plénière et dans la salle du café d'accueil, où 4 animations sont mises à leur disposition :

- Présentation de la gouvernance de la MSA,
- Stand MSA services,
- Stand Présence Verte,
- Stand tenu par les élus avec présentation du site Internet « elusterritoires », un quizz et une fiche de présentation à compléter.

M. Bossong annonce les résultats des élections des administrateurs de la Caisse régionale MSA de Bourgogne à 12h50 :

RESULTATS DES ELECTIONS ADMINSTRATEURS - MSA BOURGOGNE 2025			
DPT	COLLEGE 1	COLLEGE 2	COLLEGE 3
21	BESANÇON Mauricette BERTAND Gaëlle SALIN Jean Yves	CFE CGC : GANNE Jacques CFDT : ARCHAMBEAUD Frédéric PETIT Claudine LEGROS Martial	CAVB par BOTTREAU Vincent FDSEA 21 par GALLIEN Olivier
58	BRUANDET Claire MILLIET Alain CONDAMINE Jean Pierre	CFE CGC : VAILLANT François SIMON Jean Louis ROSIEK Stéphanie BROSSARD Marie Laure	FDSEA 58 par NAMY Alain GAEC DU MOULIN DE LA FORET par MASSON Marie Claude
71	RENAUD Noëlle BLANCHARD Jean Charles FLEURY Luc	CFDT : AUCLAIR Jacques DESARMENIEN Albert TARTERET Damien CFE CGC : BONNET Monique	FDSEA 71 par GREUZARD Isabelle FISCA CONSEIL par BARRAUT Emmanuel
89	DAPVRIL Hélène DELAGNEAU Véronique PIGOT Bernard	CFDT : TROUSSARD Elisabeth DELARCE Brigitte CGT : GUERREIRO FRANCISCO Luis BONICHON Michel	FDSEA 89 par DARLOT Nadine YNOVAE par PONCET Pascaline

M. Bossong félicite les nouveaux élus, remercie l'ensemble des participants et clôt l'assemblée générale élective à 13 h 00.

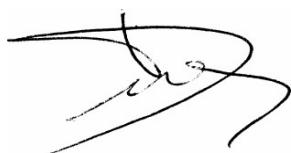
Il invite les délégués à rejoindre la salle de restauration pour le repas mutualiste.

M. Bossong rappelle que le départ des bus est prévu à 15 h 30.

En annexe, les procès-verbaux de dépouillement des 4 départements.

Dominique Bossong

Président du Conseil d'Administration



Armelle Rutkowski,

Directrice Générale, Secrétaire de séance



Signature des assesseurs

1er collège
Pierre Jean Renoux
(Gâtinais en Bourgogne – 89)



2ème collège
Marie Laure Giraud
(La Charité sur Loire – 58)



3ème collège
Franck Detable
(Auxerre – 89)



Pièces jointes

12 procès-verbaux de recensement des votes (1er, 2ème et 3ème collèges pour les 4 départements).